

1 Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué à « **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE** » (tel que décrit par le commanditaire) conformément aux modes opératoires donnés dans l'EN 13501-1 :2007

CLASSEMENT DE LA REACTION AU FEU CONFORMEMENT A L'EN 13501-1 : 2007

Commanditaire:	SAINT-GOBAIN AFDOR CZ s.t.o. Sokolovska 106 57021 LITOMYSL REPUBLIQUE TCHEQUE
Elaboré par :	IFTH Avenue Guy de Collongue 69134 ECULLY CEDEX - FRANCE
N° du laboratoire notifié	0072
N° du rapport de classement :	LYC-09-2007-1 L
Numéro d'émission :	1
Date d'émission :	19 Octobre 2012

Ce rapport de classement comprend quatre pages et ne peut être utilisé ou reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

CONDITIONS GENERALES : ART 1 -Toutes les demandes d'essai ou d'étude doivent être présentées par écrit. Elles doivent indiquer avec précision : l'identité et l'adresse du demandeur, le nombre, la nature, la dénomination et les références des échantillons soumis, l'objet du travail demandé. ART 2 -Les demandes sont classées dans l'ordre de leur réception et les travaux entrepris dans le même ordre. En cas d'urgence, un travail pourra exceptionnellement être effectué en priorité. Dans ce cas, l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT pourra majorer le prix courant que le demandeur est réputé connaître et accepter. ART 3 -Les rapports et observations ne sont valables que pour les échantillons soumis à l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT : un témoin pourra être remis au demandeur, muni du sceau de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT et joint au rapport. ART 4 -L'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT ne peut être tenu responsable des diverses interprétations et de l'usage qui pourrait être faits des rapports et observations. D'autre part, l'utilisation du nom de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT est subordonnée à l'accord préalable et écrit de la direction régionale de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT concernée. ART 5 -La partie non utilisée des échantillons est conservée pendant une durée d'au moins trois mois à compter de la date du rapport, exception faite des matières ou produits susceptibles de subir une altération. ART 6 -Le règlement des travaux doit être effectué au comptant net sans escompte.

Direction Régionale Rhône-Alpes PACA
Avenue Guy de Collongue ● 69134 ECULLY CEDEX
Tél : (+33) (0)4 72 86 16 00 ● Fax : (+33) (0)4 78 43 39 66
SIRET 433 430 832 00017

2 Description du produit :

2.1 Nature et application d'utilisation finale :

Le produit « **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE** » (tel que décrit par le commanditaire) est défini comme un revêtement mural de décoration destiné à être posé sur les murs et plafonds au moyen d'un adhésif conformément à la norme EN 15102 : 2007.

2.2 Description du produit :

Le produit « **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE** » (tel que décrit par le commanditaire), est décrit ci-dessous ou dans les rapports d'essai fournis en appui du classement détaillé en 3.1

Toile à peindre préencollée composée d'un tissu en fibre de verre (60 à 62%) avec une enduction organique blanche recto/verso à base d'amidon, de 30 à 50 g/m² et une enduction de colle au verso de 35 à 50 g/m² :

- **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE – Chevron prépeinte 2004 PE**

Tissu en fibres de verre : 60% - Enduction organique : 50g/m² - colle : 50 g/m²

Masse surfacique nominale : 250 g/m²

Epaisseur nominale : 1000 µm

Coloris : blanc

- **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE – Maille standard 1010E**

Tissu en fibres de verre : 62% - Enduction organique : 30g/m² - colle : 35 g/m²

Masse surfacique nominale : 170 g/m²

Epaisseur nominale : 400 µm

Coloris : blanc

3 Rapport d'essai et résultats d'essai en appui de ce classement :

3.1 Rapports d'essai :

Nom du laboratoire	Nom du commanditaire	N° rapports d'essai	Méthodes d'essai
IFTH Avenue Guy de Collongue 69134 ECULLY Cedex FRANCE	SAINT-GOBAIN TECHNICAL FABRICS 517 avenue de la Boisse 73009 CHAMBERY Cedex FRANCE	LYC-09-2007 du 9 juin 2009	EN ISO 11925 : 2002 EN 13823: 2002

3.2 Résultats d'essai :

Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE – Chevron prépeinte 2004 PE et Maille standard 1010E

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essai	Résultats	
			Paramètre continu Moyenne (m)	Paramètre conformité
EN ISO 11925-2* Application par la face Exposition 30s Gouttelettes/particules enflammées	Fs ≤ 150mm en 60s	6	/	CONFORME
	Inflammation papier filtre		/	NON
EN ISO 11925-2* Application par la tranche Exposition 30s Gouttelettes/particules enflammées	Fs ≤ 150mm en 60s	6	/	CONFORME
	Inflammation papier filtre		/	NON

Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE – Chevron prépeinte 2004 PE :

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essai	Résultats	
			Paramètre continu Moyenne (m)	Paramètre conformité
EN 13823**	FIGRA _{0,2MJ} (w/s)	3	23.77	/
	FIGRA _{0,4MJ} (w/s)		0.00	/
	THR ₆₀₀ (MJ)		0.9	/
	LFS coté		/	NON ATTEINT
	SMOGRA (m ² /s ²)		0.00	/
	TPS _{600s} (m ²)		39.8	/
	LDP _{f<10s}	/	NON	
	LDP _{f>10s}	/	NON	

Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE – Maille standard 1010 E :

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essai	Résultats	
			Paramètre continu Moyenne (m)	Paramètre conformité
EN 13823**	FIGRA _{0,2MJ} (w/s)	1	54.51	/
	FIGRA _{0,4MJ} (w/s)		0.00	/
	THR ₆₀₀ (MJ)		1.0	/
	LFS coté		/	NON ATTEINT
	SMOGRA (m ² /s ²)		0.00	/
	TPS _{600s} (m ²)		33.1	/
	LDP _{f<10s}	/	NON	
	LDP _{f>10s}	/	NON	

*Les lés sont collés avec une colle acrylique, sur une plaque de plâtre cartonnée (conforme à l'EN520 :1991) de masse volumique $800 \pm 100\text{kg/m}^3$ et d'épaisseur $12 \pm 1\text{mm}$ classé A2 selon EN13501-1:2007.

** Les lés sont collés avec une colle acrylique, sur une plaque de plâtre cartonnée (conforme à EN520 :1991) de masse volumique $800 \pm 100\text{kg/m}^3$ et d'épaisseur $12 \pm 1\text{mm}$ classé A2 selon EN13501-1:2007. Un joint vertical bord à bord est localisé dans la grande aile à une distance de 200mm du coin conformément à l'EN13823:2002. Les essais sont effectués sans lame d'air entre le substrat et la contre-paroi et avec les cotés de la cavité les plus éloignées de l'angle fermés.

4 Classement et domaine d'application direct :

4.1 Référence de classement :

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1 :2007

4.2 Classement :

Le produit « **Revêtement à peindre NOVELIO® EASYGLUE** » (tel que décrit par le commanditaire) a été classé en fonction de son comportement au feu : **B**

Le classement supplémentaire en relation avec la production fumée est : **s 1**

Le classement supplémentaire en relation avec les gouttelettes/particules enflammées est : **d 0**

Le format du classement de réaction au feu pour les produits de construction, à l'exception des revêtements de sols et des produits d'isolation thermique pour conduites linéaires est :

Comportement au feu		Production de fumée			Gouttelettes/particules enflammées	
B	-	s	1	-	d	0

CLASSEMENT DE REACTION AU FEU : B – s1– d0

4-3 Domaine d'application :

Le présent classement est valable pour les paramètres suivants liés au produit :

Composition : Toile à peindre préencollée composée d'un tissu en fibre de verre (60 à 62%) avec une enduction organique blanche recto/verso à base d'amidon, de 30 à 50 g/m² et une enduction de colle au verso de 35 à 50 g/m²

Masse surfacique nominale : 170 à 250 g/m²

Epaisseur nominale : 400 à 1000 µm

Coloris : blanc

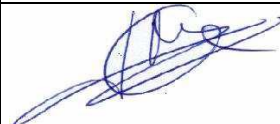

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :

Revêtement mural et plafond décoratif préencollé, collé sur plaque de plâtre cartonnée de masse volumique 800±100 kg/m³ et d'épaisseur 12±1mm classé A2 selon EN 13501-1 :2007, ainsi que tout autre substrat classé A1 ou A2 selon EN 13501-1 :2007 de masse volumique supérieure à 800±100 kg/m³

5 Limitation :

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification type du produit.

Le laboratoire d'essai n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai

Rapport	Désignation	Signature*	Date
Préparé par :	Jean-Marc ORAISON Chef de Produit Tests et Essais Feu – IFTH		19 octobre 2012
Vérifié par :	Pascal Denizard Direction Qualité et Solutions d'Entreprise – IFTH		19 octobre 2012
* Pour et au nom de I.F.T.H.			